

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 24 Janvier 2023.

### Délibérations

Florent CHIRAT informe de différentes délibérations à prendre qui n'étaient pas prévues initialement à l'ordre du jour.

- Délibération avance subvention cantine : comme chaque année, en attendant le vote définitif du budget, il est proposé de verser un acompte à l'association des parents d'élèves pour le fonctionnement de la cantine afin d'assurer leur roulement de trésorerie.
- Délibération travaux route de Montrottier : signature convention avec le département validant notre intervention sur une RD

Après présentation des 2 sujets, ces délibérations sont approuvées à l'unanimité par le conseil municipal.

### Commission finances

Marie-Charlotte CHAMFRAY présente le résultat du compte administratif 2022 que nous venons de clôturer, afin d'alimenter le débat d'orientation budgétaire.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 :

Dépenses de fonctionnement :

Il est souligné notamment une augmentation sur les sections bâtiments (plusieurs interventions nécessaires notamment à la salle polyvalente) et voiries. L'arrêt de travail longue durée d'un agent, entraîne l'augmentation des charges de personnel (remplacement) et des services Extérieurs (prestation de nettoyage entreprise GIRERD). Le départ d'une secrétaire en novembre et une période de « tuilage » de 2 mois avec sa remplaçante se traduit également par un surcroît de charges non budgété. Enfin, sur ce chapitre, on constate également l'augmentation légale des salaires de 3.5 % au 01/07/2022.

Concernant l'énergie, légère augmentation par rapport à 2021, les hausses annoncées seront surtout effectives à partir de janvier 2023. Pour le reste, les montants dépenses correspondent aux montants estimés dans le BP 2022.

Recettes de fonctionnement :

Marie-Charlotte CHAMFRAY présente les différentes recettes de fonctionnement pour 2022. Les montants perçus sont cohérents avec les montants prévus. Pour la partie impôts, taxes, dotations et participations, nous avons eu 10% de plus par rapport à l'année 2021 du fait d'une augmentation des bases des valeurs locatives et de la taxe Additionnelle sur les droits de mutations au niveau départemental (fort impact du confinement sur les transactions immobilières), un tassement est prévu sur 2023.

Concernant les recettes liées aux autres produits de gestion courante (location salle polyvalente, location local foot et loyers appartements), nous avons perçu 6% de recettes supplémentaires par rapport à 2021.

### Compte-rendu du Conseil Municipal

24 Février 2022  
Début à 20h00

*Présents (14/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Marie-Charlotte CHAMFRAY, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Alain FARJOT, Freddy GOUTTE, Romain VERNY, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Aurélie BOUVY, Sylvie CARRET, Thierry VANEL*

*Absent excusé : Bertrand GIROUD*

*Secrétaire de séance : Freddy GOUTTE*

**Pour recevoir la version mail :**

[cominfo@saintjulienurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjulienurbibost.fr)

**Site internet du village**

[www.saintjulienurbibost.fr](http://www.saintjulienurbibost.fr)

**Page Facebook**



[facebook.com/saintjulienurbibost](https://facebook.com/saintjulienurbibost)



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Budget investissement par opération.

Dépenses d'investissement :

Le détail des dépenses est présenté pour chaque opération avec le montant des subventions obtenues.

N° Opération	Libellé Opération	Total Dépenses	Total Recettes	Autofinancement
258	Trottoir route de Montrottier	32 448,00 €	11 831,00 €	20 617,00 €
265	Numerique Ecole	8 574,20 €	4 645,92 €	3 928,28 €
266	Aire de stockage	28 697,40 €	17 671,00 €	11 026,40 €

Précisions : Ces dépenses sont exprimées en TTC, une partie de la TVA est donc à récupérer. Les recettes correspondent aux subventions obtenues sur ces investissements. L'opération aménagement route de Montrottier, est prévue en reste à réaliser sur 2023 (travaux réalisés début janvier).

Recettes d'investissement

Nous avons perçu une recette de FCTVA en 2022 d'un montant de 23 100€ (TVA récupérée sur des investissements de 2020).

Aux subventions évoquées dans le tableau ci-dessus, s'ajoute un reliquat perçu sur la rénovation de la toiture de l'église.

Résultat 2022 :

Ces montants sont prévisionnels et seront définitifs lors du vote de la clôture du budget 2022 le 31/03/2023.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	397 617,43 €	72 442,74 €
Recettes	465 141,29 €	67 594,57 €

Marie-Charlotte CHAMFRAY propose une première version du budget prévisionnel 2023 pour lancer le débat d'orientation budgétaire.

### **BP2023 / Débat d'orientation budgétaire :**

Budget fonctionnement :

Proposition par chapitres avec notamment une forte hausse à prévoir sur les tarifs de l'électricité et notamment pour la salle polyvalente.

En effet, par rapport au contexte actuel, l'état propose aux petites communes un bouclier tarifaire sur les consommations (+ 20 % maximum) pour les abonnements « standards » correspondant à la plupart des bâtiments communaux.

Pour les compteurs de plus de 36KVA, c'est-à-dire pour celui de la salle polyvalente, il n'y a pas de bouclier tarifaire. Une première estimation nous avait été annoncée avec des tarifs multipliés par 3. Nous attendons les factures de début 2023 pour affiner au plus juste le prévisionnel des dépenses 2023 d'électricité. Pour mémoire, les consommations d'électricité sur la salle des fêtes représentent 14 000€/an.

SALLE POLYVALENTE coût annuel moyen		
	DEPENSES	RECETTES
Remboursement Emprunt Capital + intérêt	29 000 €	
Consommation Electricité	14 000 €	
Location Salle des fêtes (Base 2022)		6335 €
TOTAL	43 000 €	6335 €

*Les dépenses liées à la maintenance et aux réparations diverses de la salle polyvalente ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.*

## Budget investissement :

Discussion et débat autour des projets à prévoir pour 2023.

En ce qui concerne l'aménagement du centre bourg, nous n'avons finalement pas déposé de demandes de subvention pour 2023 avant le 15 février, la date de rendu de l'avant-projet par le bureau d'études, le coût des travaux estimatif et l'incertitude sur nos capacités financières nous incitent à la prudence. Nous prendrons un temps de réflexion supplémentaire pour préciser les choix.

Discussion également sur l'opportunité de prévoir une rénovation d'un appartement de l'ancienne cure suite au départ d'un locataire. Nous devons voir si des possibilités de subventions existent.

Chaque élu est amené à réfléchir sur les priorités pour le vote du budget d'investissement par opération lors du prochain conseil municipal.

Les votes de la clôture des comptes 2022, affectation du résultat et le BP2023 auront lieu lors du prochain conseil municipal le 31/03/2023. Des chiffres plus détaillés vous seront communiqués dans le prochain compte-rendu.

## Instruction du droit des sols

Pour les demandes d'urbanisme complexes (permis de construire ou permis d'aménager), nous nous appuyons sur l'avis d'un service instructeur proposé par le syndicat de l'Ouest Lyonnais. Jusqu'à 2022, les frais liés à ce service étaient pris en charge par les communautés de communes adhérentes à ce syndicat (CC Pays de l'Arbresle pour nous). La compétence urbanisme relevant des communes, ce dispositif de financement n'est juridiquement plus valable. Aussi, à partir de 2023, chaque commune sera directement facturée en fonction du nombre d'actes transmis à l'instruction (à titre d'exemple, coût d'instruction d'un PC = 315 euros).

Nous devons donc prévoir un montant prévisionnel dans notre budget dépenses de fonctionnement.

La CCPA a décidé de conserver le budget consacré jusque-ici (enveloppe de 60 000€) pour indemniser les communes au prorata de leur nombre d'habitants et de leur nombre d'actes. Cette enveloppe d'origine ne correspondait pas réellement au coût du service, aussi il faudra prévoir un coût résiduel pour la commune (pour exemple 5 PC instruits en 2022).

Les interlocuteurs du service instructeur restent identiques mais ce sont les flux financiers qui vont changer.

Une convention reprenant ces termes nous sera proposée pour 3 ans.

Délibération approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

## Aménagement centre bourg

Florent CHIRAT présente dans les grandes lignes l'avant projet rendu dans la semaine par le BE. Les enveloppes financières sont abordées succinctement. Il est prévu que le bureau d'études vienne présenter les détails d'aménagements par secteurs et les enveloppes correspondantes dans le courant du mois de mars.

Baptiste DELORME soulève le problème de la colonne d'eau qui traverse le village qui se fragilise (2 fuites cet hiver). Peut-on envisager que le que le syndicat prévoit un remplacement avant d'éventuels travaux sur la bande de roulement ? Thierry VANEL, notre représentant au syndicat fera le lien sur ce sujet.

## Commission bâtiments

Cédric BLANC propose un CR de la dernière commission, consacrée principalement à la visite des logements vacants de la cure et à leur éventuelle rénovation. Gaëlle GUINET propose des plans d'aménagement qui permettront de demander des devis.

Les décisions d'investissement seront à prévoir en vue du prochain vote du budget.

## Commission voirie

Cyrille GOUTTE présente les propositions de la commission du lundi 20 Février 2023.

Plusieurs sujets ont été abordés :

- Sur les voies communautaires, plusieurs devis sont en cours pour des rénovations de chaussées et le busage de fossés. Les décisions seront prises au retour des devis.
- Sur les voies communales, les moyens sont plus limités : plusieurs demandes ont été étudiées, toutes ne seront pas réalisables. Choix à faire en fonction des estimations à venir.
- La route « rue du puits » en face de la mairie commence à se fissurer. Réflexion sur le fait de la maintenir à la circulation également pour l'aspect sécurité.
- La CCPA va faire réaliser le curage des fossés sur la commune du 6 au 16 Mars 2023. Pour l'aménagement de la route de Montrottier, il reste la pose des résines à terminer prochainement.

## Commission action sociale

Solange PEYLABOUD rappelle que le conseil municipal est invité à l'inauguration du nouveau local de l'ADMR à Bessenay qui aura lieu le samedi 25 mars à 11h.

## Commission cadre de vie / fleurissement

Baptiste DELORME précise que la plantation des fleurs est prévue le samedi 13 mai matin, en présence des bénévoles et des agents.

## Commission scolaire

Valérie GUIRAL et Thierry VANEL ont assisté à l'assemblée générale de la micro-crèche. Le bilan financier est équilibré. Changement dans le bureau : Blandine Maurier est la nouvelle présidente.

Grâce à l'aménagement des locaux supporté en partie par l'association et en complément par la commune, la capacité d'accueil est désormais portée à 12 enfants (11 + 1 urgence). Le planning est complet jusqu'à septembre 2023. On peut saluer l'engagement des parents pour le bon fonctionnement de cette structure associative.

Centre de loisirs de Bessenay : une réunion de travail est prévue courant mars pour déterminer les tarifs à compter de septembre 2023. Dorénavant, Courzieu participe également au financement de cette structure.

En avril, une commission de pilotage du centre de loisirs se tiendra avec un représentant des familles de chaque commune pour faire le bilan de fonctionnement et évoquer les améliorations éventuelles.

## Bibliothèque

Aurélie BOUVY indique qu'un renouvellement de fonds est prévu début avril : L'échange porte sur 300 ouvrages à échanger à la médiathèque départementale de Chaponost.

## Petit Marché

Cédric BLANC indique que Lucile et Pascaline vont venir bénévolement maquiller les enfants lors du marché du 26 Février. Une animation surprise est prévue à l'initiative de la bibliothèque. On compte sur la participation des Saint Julienois pour pérenniser cette animation.

## Commission communication

Gaëlle GUINET informe que les livrets d'accueil ont été mis à jour et seront distribués demain (25 février) à l'occasion de l'accueil des nouveaux arrivants à 11h à la salle polyvalente familles ont confirmé leur présence.

## Commission associations

Cyrille GOUTTE informe le conseil que les P'tits Gones préparent l'organisation de la vogue 2023. Ils interrogent la commune sur la présence des forains. Des contacts sont à renouer.

## Questions diverses

- Rallye de Charbonnières : la spéciale habituelle se déroulera le vendredi 21 avril sur la commune. Cyrille GOUTTE ne pouvant pas s'en occuper cette année, Florent CHIRAT demande si un autre élu peut prendre le relais pour faire le lien avec l'organisation. Alain FARJOT se propose d'assister à la réunion préparatoire le 18 mars.
- Recensement : l'enquête est terminée, merci aux agents recenseurs et à Muriel qui a coordonné l'ensemble, les résultats seront publiés officiellement en septembre. On constate que la population est en augmentation et que le seuil des 600 habitants sera franchi.
- Catastrophe naturelle : suite à l'appel lancé lors du précédent CM pas d'autres cas déclarés sur la commune pour l'instant. Temps de réflexion demandé jusqu'au prochain CM afin de recenser d'éventuels autres bâtiments sinistrés et de décider de lancer la procédure de reconnaissance auprès des services de l'état. Si parmi les habitants, certains sont concernés par des dégâts sur le bâti en conséquence des récents épisodes de sécheresse, merci de vous faire connaître à la mairie.
- Intervention de la gendarmerie auprès du conseil communautaire concernant l'installation de vidéo protection. Selon eux, si nous développons ce dispositif
- Collectivement sur le territoire, les effets sur le taux d'élucidation des délits seraient positifs. Certaines communes ont le projet d'adhérer à ce dispositif.
  - Vidéo protection : s'applique à la surveillance des axes routiers pour identifier des véhicules en fuite.
  - Vidéo de surveillance : s'applique à la surveillance de bâtiments pour prévenir de délits éventuels.
  - Les coûts sont importants en reste à charge pour les communes, le conseil décide de ne pas donner suite pour le moment.

Prochain conseil municipal : 31/03/2023

Fin de séance : 23h

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 12 Décembre 2022.

### Délibérations

Différentes délibérations doivent être prises et présentées devant le conseil municipal :

Délibération 2023 001 pour autoriser le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% avant le vote du budget 2023.

Approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Délibération 2023 002 pour énoncer les différentes dépenses relatives aux fêtes et cérémonies prévues sur le BP 2023.

Approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Délibération acceptant la subvention et confirmant l'engagement de la commune à réaliser des travaux sur la Route de Montrottier.

Approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

### Présentation du rapport d'activités du service gestion des déchets de la CCPA pour l'année 2021

Cette présentation correspond au bilan de l'année 2021. Un projet est en cours de réflexion pour passer la collecte à tous les 15 jours. Ceci pourrait être envisageable en augmentant le tri, les apports à la déchetterie et la gestion des déchets verts. Le passage à une collecte tous les 15 jours va nécessiter l'adaptation du nombre de conteneurs, nous sommes en attente d'informations de la CCPA à ce sujet.

Depuis 2022, davantage de déchets sont acceptés dans la collecte sélective (bacs jaunes), il sera important d'observer les bilans pour connaître l'impact sur la diminution des ordures ménagères.

Pour rappel : les cartons marrons ne sont pas acceptés dans les poubelles jaunes, ils doivent être portés en déchetterie.

Concernant l'énergie, légère augmentation par rapport à 2021, les hausses annoncées seront surtout effectives à partir de janvier 2023. Pour le reste, les montants dépenses correspondent aux montants estimés dans le BP 2022.

### Commission finances

Marie Charlotte CHAMFRAY précise qu'une commission finances s'est tenue le 18 janvier afin de passer en revue le budget 2022. Une nouvelle réunion commission finances aura lieu le 22 février pour préparer le budget prévisionnel 2023. Le 24 février, débat d'orientation budgétaire au conseil municipal en prévision du vote du budget 2023 et de la clôture des comptes prévue 2022 le vendredi 31 mars.

### Commission voirie

Les décorations lumineuses de Noël ont été déposées. Un accord est mis en place avec la commune de Bibost afin d'échanger des journées d'agents techniques.

Le budget alloué par la CCPA pour les voies communautaires est de 58 000€ (enveloppe de 2 ans). Cyrille GOUTTE va réunir une commission voirie mi-février afin d'identifier les travaux à réaliser.

Travaux route de Montrottier : les intempéries ont entraîné la suspension des travaux pour plusieurs jours, ceux-ci seront terminés dès que possible.

Déneigement : le prestataire a été déclenché 3 fois consécutivement à la suite de l'épisode neige/verglas de la semaine dernière. Les stocks de sel sont consommés pour moitié à ce jour. La convention avec le prestataire arrive à son terme au mois de mai, elle devra être renouvelée. Une augmentation du tarif horaire est demandée par le prestataire.

### Compte-rendu du Conseil Municipal

24 Janvier 2023  
Début à 20h00

*Présents (12/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Marie-Charlotte CHAMFRAY, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Freddy GOUTTE, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Aurélie BOUVY, Thierry VANEL, Sylvie CARRET*

*Absents excusés : Alain FARJOT, Romain VERNY, Bertrand GIROUD*

*Secrétaire de séance : Sylvie CARRET*

**Pour recevoir la version mail :**

[cominfo@saintjulienurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjulienurbibost.fr)

**Site internet du village**

[www.saintjulienurbibost.fr](http://www.saintjulienurbibost.fr)

**Page Facebook**



[facebook.com/saintjulienurbibost](https://facebook.com/saintjulienurbibost)



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

## Commission bâtiments

Cédric BLANC a proposé une visite des 2 appartements actuellement vacants de l'ancienne cure afin d'évaluer l'ampleur des travaux de rénovation à prévoir avant remise en location. Une commission bâtiments doit se tenir le 30 janvier pour discuter du sujet.

Florent CHIRAT informe que nous sommes actuellement en contentieux avec l'OPAC qui gère par le biais d'un bail emphytéotique la résidence du « plein soleil ». Le porche qui permet l'accès aux bâtiments, côté garage doit être consolidé, la discussion porte sur la prise en charge des travaux évalués à 24 000 euros TTC. L'OPAC souhaiterait qu'une partie (4400 euros TTC) soit prise en charge par la commune, cette partie étant implantée sur du parcellaire communal.

Nous avons pris attache auprès de notre service d'expertise juridique afin d'étudier la meilleure réponse.

Nous attendons la réalisation des travaux correspondants à des devis signés auprès de l'entreprise Dubost-Recorbet pour le chauffage de la salle polyvalente.

Cédric BLANC rappelle les consignes de sobriété données aux associations et à l'école sur l'utilisation du chauffage de la salle polyvalente. Celles-ci sont respectées dans l'ensemble.

## Commission cadre de vie

Baptiste DELORME a reçu le devis pour les plantations des fleurs estivales 2023, changement de fournisseur en vue pour quelques économies. Concernant le passage du jury « villes et villages fleuris » en juillet dernier, nous avons reçu un avis avec plusieurs consignes sur les pratiques à mettre en place. Un point doit être fait avec la commission prochainement.

La CCPA sollicite les communes pour l'animation des semaines de l'environnement au printemps : cette année, le marché de l'environnement se déroule à Courzieu le 4 juin. Nous pensions proposer une animation autour de l'aire de stockage des végétaux, mais nous n'aurons pas suffisamment de recul (consignes, broyage) pour communiquer. Il est proposé de viser le printemps 2024 pour cette animation.

## Commission action sociale

Solange PEYLABOUD informe qu'une proposition de formation contre le risque des chutes des personnes de + de 70 ans a été transmise par la CTPS (association des professionnels de santé) des Monts du Lyonnais. Il est proposé de communiquer cette information au club et sur l'affichage.

ADMR : le conseil municipal est invité à un apéritif le 25 mars pour visiter les locaux de Bessenay pour lesquels nous participons au financement.

## Commission scolaire

Valérie GUIRAL informe que pour la grève du 19 Janvier : 2 maitresses sur 3 étaient en grève. La commune a assuré le service d'accueil minimum des enfants.

L'assemblée générale de la micro-crèche se tiendra début février, notre participation est souhaitée afin de connaître l'évolution de l'association.

La directrice d'école a fait la demande de pouvoir utiliser le stade de foot en avril-Mai pour un cycle initiation au rugby avec les enfants. Il faudra entretenir préalablement le stade, d'autant plus que celui-ci sera également utilisé pour les 50 ans du club le 3 juin.

## Bibliothèque

Aurélié BOUVY rappelle que la bibliothèque sera ouverte le dimanche 29 janvier pour le marché.

Pour le marché du carnaval en février, une animation surprise est prévue. Les animatrices du périscolaire, Pascaline et Lucile proposent de maquiller les enfants lors de ce marché.

Les bébés nés en 2022 recevront un album en février. Dix bébés sont nés en 2022.

## Commission « petit marché »

Dimanche 29 janvier, marché mensuel : présence à priori d'un bon nombre de forains et plats à emporter proposés par Guillaume.

## Commission communication

Gaëlle GUINET précise que le Bulletin municipal est prêt à être distribué auprès des habitants. Cette version provient d'une collaboration avec un nouvel imprimeur.

## Commission associations

AG Intersociété : dimanche 29 janvier.

## Questions diverses

Projet aménagement centre bourg

- Comme évoqué avec les élus, recentrage du périmètre de l'étude pour l'avant-projet au niveau du centre bourg.
- Demande de révision du coût de l'étude préliminaire au BE Zeppelin, mais pas de retour pour l'instant.
- Rdv avec bureau d'études et SYTRAL (gestionnaire des transports scolaires) pour évoquer le positionnement des arrêts de bus, le 25 janvier après-midi.
- La demande de subvention dans le cadre des dotations de l'état est à déposer avant le 15 février.

Procédure de catastrophe naturelle :

- Demande faite par un habitant de la commune qui observe des fissures sur son bâti (secteur Roivet /Bajolais)
- Renseignements en cours auprès de la préfecture pour connaître les démarches à réaliser par la commune.
- Voir si d'autres cas sont signalés dans le secteur pour étayer le dossier

Vente ancienne ferme sur la commune : Discussion autour de la problématique du changement de destination des anciennes parties agricoles. Décision de faire appliquer es règles d'urbanisme qui ne permettent pas la transformation en local artisanal.

Accueil des nouveaux arrivants le 25 février : Invitations à prévoir et à personnaliser.

Prochains conseils municipaux :

- Vendredi 24 février 2023 20H
- Vendredi 31 mars 2023 20H

Séance levée à 22H15.

### Formation BAFA

En partenariat avec la Fédération Léo Lagrange, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle organise sa première session de formation BAFA

Vous souhaitez vivre un projet collectif qui a du sens en guidant les enfants et les jeunes dans leur découverte du monde ? Saisissez l'opportunité de vous former sur le territoire et obtenez votre BAFA !

Pour s'inscrire, rendez-vous sur [www.bafa-bafd.org](http://www.bafa-bafd.org) (inscriptions possibles tous les mardis de 18h à 20h & les mercredis de 14h à 16h)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas contacter votre coordonnatrice jeunesse, Aurélie Roux (07.61.29.70.37).

### Chasse de St Julien / Bibost

Dimanche 19 Mars 2023

à partir de 9 h , maison des associations

VENTE A EMPORTER

Saucisson de chevreuil à cuire : 7€

Terrine de chevreuil prête à manger : 9€

A midi : plateau repas sur place

Saucisson chaud/patates/fromage/dessert :10€

Réservation conseillée avant le 13/03/2023

au 06 35 04 62 24 où au bar « La Tonnelle »

### SAINT JULIEN DE FRANCE : RASSEMBLEMENT 2023

### Mars 2023

**Dimanche 19**

Vente à Emporter chasse

**Dimanche 26**

Petit Marché de Saint Julien